EXPLICATION DU CODE DE COURS MODIFIÉ APPARAISSANT SUR LE BULLETIN

Votre enfant est inscrit dans une classe spécialisée au primaire faisant partie du service de l'adaptation scolaire. Malgré ses retards d'apprentissage, votre enfant suit le programme correspondant au cycle de son âge, <u>mais avec des attentes modifiées</u>. Les résultats correspondent aux exigences fixées pour votre enfant définies au plan d'intervention.

Il apparaîtra au bulletin de votre enfant un code de cours distinctif par exemple FRA4MO. Les trois premières lettres correspondent à la discipline et le chiffre, au nombre d'années de fréquentation au primaire. Il contient également les lettres « MO » pour signifier que des modifications sont apportées aux attentes du programme, et ce, pour chaque discipline concernée. De plus, un commentaire sera ajouté pour chaque discipline signifiant que les résultats obtenus sont en lien avec les exigences fixées pour votre enfant telles que définies au plan d'intervention.

L'objectif est de lui permettre de :

- Progresser selon ses capacités;
- Répondre à ses besoins;
- Vivre des succès (égal ou supérieur au seuil de réussite de 60%).

Lors de la rencontre du *Plan d'intervention* avec le personnel scolaire, il sera possible de discuter avec vous de ces modalités particulières.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la formation scolaire de votre enfant et nous demeurons disponibles pour répondre à vos interrogations.

La direction et l'équipe d'enseignant(e)s de l'école

